

CAP Terrain PROMOTION

Rue de la Pépinière
76190 Sainte-Marie-des-Champs

Zeta
A l'attention de Madame & Monsieur ROUSSEL
36 rue de la Forge Féret
76520 Boos

N/Réf. : 2018-1928

Petit-Quevilly, le 3 octobre 2018

Lettre recommandée + AR n°1A 141 464 0897 2

Madame, Monsieur Roussel,

Je fais suite à la réception des différents courriers que vous avez cru devoir nous adresser en lettre recommandée et me vois contraint de vous répondre afin de vous faire part des différentes étapes de votre projet de construction ainsi que des étapes qui vont présider à la levée des réserves que vous avez indiquées sur le procès-verbal de réception.

En premier lieu, je me permets de vous rappeler que nous sommes liés contractuellement dans le cadre d'un contrat de vente en état futur d'achèvement dont les termes sont exempts de toute analyse.

Le contrat prévoit que la société CAP TERRAIN construise par l'entremise de la société Equatech, maître d'œuvre de l'opération, un bâtiment hors d'eau pour le 31 Mars 2018.

Suivant les comptes rendus dressés par le maître d'œuvre, il est établi que les travaux ont fait l'objet d'une direction exemplaire a-t-elle enseigne que les compte rendus du mois d'avril démontrent la parfaite exécution du contrat cadre et le respect du planning.

Le compte rendu de chantier numéro 28 du 25 avril, dont un exemplaire m'a été remis et n'a pas fait l'objet d'une quelconque contestation à votre initiative, Et démontre que les travaux ont été exécutés selon les délais contractuels conformément au contrat cadre qui vous lie à la société cap terrain.

J'attire votre attention sur le fait que le respect du délai contractuel a été réalisé nonobstant les nombreuses périodes d'intempéries, en plus de modifications des travaux qui se sont faites jour à votre initiative (remplacement de la mousse polyuréthane par de la laine de roche à votre demande entre autre).

Je tiens à vous rappeler également que conformément au contrat cadre toutes les causes extérieures et revêtant un caractère de force majeure à savoir intempéries, pénurie de matériaux, modification du programme ou évolution du programme, intervention d'un tiers, etc. repoussent d'autant le terme de l'exécution du contrat. Je ne vous ferai donc aucun ombrage en vous rappelant les modifications initiées par vos soins ainsi que les avenants régularisés pour satisfaire vos exigences ainsi qu'à votre impératif de réalisation et notre exigence de qualité.

6

Il est indiqué par la société Equatech qu'une facture en date du 4 mai 2018 portant numéro 2018 0405 a été honorée par vos soins. Vous ne pouvez dès à présent contester que le contrat de VEFA a fait l'objet d'une parfaite exécution, ni même contester la nature des compte rendus sur ce sujet ! Vous pouvez donc raisonnablement soutenir que la vente en état futur d'achèvement relative au bâtiment n'a pas été menée à son terme de telle sorte que je me vois contraint à l'effet de vous solliciter de procéder au règlement du solde du marché VEFA. En effet et pour mémoire, vous avez souhaité lier le marché relatif aux aménagements intérieurs au marché cadre VEFA or il s'agit bien de deux opérations financières distinctes pour lesquelles vous souhaitez un lien pour des questions de trésorerie et d'organisation interne dont ma société a pu, un temps, agréer votre souhait bien qu'il soit non conforme au contrat nous liant.

S'agissant de deux contrats distincts, le contrat VEFA ayant produit ses effets, je vous prie de trouver ci-dessous le récapitulatif des facturations dont je vous remercie de me tenir le règlement en tout moyen votre convenance à réception de la présente. La teneur de votre courrier sur vos derniers envois notamment celui du 12 septembre dernier m'impose de revenir à la rigueur des documents contractuels qui nous lient et dont l'analyse est incontestable. La présente constitue à la fois un rappel ainsi qu'une mise en demeure d'avoir à régler le solde des facturations à réception.

En second lieu, je vous indique que vous avez souhaité décaler votre emménagement au sein du bâtiment alors qu'il m'est indiqué par le maître d'œuvre qu'il est conforme à vos exigences et qu'une réception a été faite la semaine 38, cette réception ayant été précédée par des opérations préalables à la réception du bâtiment à l'occasion desquelles des points de détails devaient être repris avant la réception définitive du bâtiment.

Il m'apparaît évident qu'une confusion s'est introduite dans votre esprit en ce qui concerne la notion de réserve et la notion d'achèvement des ouvrages. Votre courrier du 24 septembre 2018 fait état de plusieurs points :

- le marquage de sécurité au sol du portail a été réalisé ;
- la remise à niveau de la descente de seuil sur la sortie du portail ne constitue pas une réserve. L'aménageur s'engage à réaliser cette modification lorsqu'il réalisera les finitions du tapis de la zone.
- Pour les regards du terrain : la société via France va réaliser ces travaux prochainement. Nous ne manquerons pas de vous indiquer la date retenue tout en précisant que les remises en état de la clôture et du sol ne se feront que si nécessaire. Aucun dommages n'ayant été constaté à ce jour ; de nouveau, ceci ne constitue pas une réserve ;
- le changement des portes est réalisé ;
- Le moteur de la VMC en toiture a été changé ;
- Pour ce qui est de la mise en service de l'ascenseur : nous vous rappelons à nouveau que nous sommes en attente de la ligne téléphonique qui relève de votre lot, l'ascenseur est donc en service et en mode monte-chARGE mais ne pouvant recevoir aucun public. Il n'a pas vocation à être utilisé comme ascenseur temps que la ligne téléphonique ne sera pas mise en service. Il ne peut donc s'agir d'une réserve.
- Pour ce qui est enfin de la reprise de la fissure béton sur le chemin, cette reprise est prévue le 2 octobre ;

8
2

- Pour les réserves liées au marché d'aménagement intérieur, la livraison des portes et dalle a été effectuée le 28 septembre et le revêtement de l'escalier sera repris pour les cinq marches impactées par des dégradations (vous nous avez demandé de réaliser cette prestation de reprise à l'issue de votre déménagement afin d'éviter de nouvelles dégradations de vos équipes de déménagement) ;

Enfin, concernant les portes aluminium extérieures, les peintures ont été dégradées pendant les travaux. Nous vous avons proposé un relaquage sur site que vous avez refusé ce qui ne nous permet pas de lever cette réserve dans les délais impartis. Nous consentons donc de remplacer à neuf à nos frais ces ouvrants. Nous avons passé commande de ces ouvrants et vous communiquerons le délai d'approvisionnement dès qu'il sera connu. Toutefois, cela n'empêche absolument pas l'utilisation normale de ces portes et ne doit pas constituer un blocage des paiements.

Vous avez emporté mon adhésion de revenir au contrat nous liant et aux strictes obligations nées de nos contrats. Nous avons de ce fait mandaté le nôtre. Outre le fait que cette contribution est résiduelle, nous avons tous deux pu constater la parfaite exécution du chantier nous liant. Chacun des intervenants de ce dossier a pris la mesure de vos exigences cependant vous ne semblez guère accepter que les entreprises qui sont intervenus dans les délais convenus vous apportent des solutions techniques à la date initialement prévu pour la réception de votre bâtiment. Je regrette sincèrement votre choix de reporter votre emménagement alors que les délais indiqués et convenu ont tous été tenus. Je ne peux d'ailleurs souscrire à votre affirmation selon laquelle d'un commun accord nous aurions convenu d'une interruption de travaux. Elle a été de votre initiative et nous l'avons accepté.

Pour conclure, tout comme vous, nous souhaitons que ce projet aboutisse dans les meilleures conditions, cependant la multiplication de vos envois et l'absence de règlement au stade contractuelle des contrats nous liant nous impose, à notre tour, de figer les choses par retour.

Je reste attentif à votre éventuel retour ainsi qu'au règlement des factures dont vous disposez déjà de la teneur.

Je vous prie de croire, Chère Madame, Cher Monsieur, en l'assurance de mes sentiments constants.

SARL Cap Terrain

Rue de la Répinière

76190 Sainte Marie des Champs

Mail : capterrain@orange.fr

SIRET : 620 224 628 00014 APE : 6810Z

Christian DENIS

Portable : 06.08.42.66.96

Zeta
36 rue de la Forge Féret
76520 Boos

Petit-Quevilly, le 25 juillet 2018

Suivant le tableau d'échéancier ci-dessous :

Prix de vente total 1 611 000 € HT

| | |
|----------------------|--------------------|
| Levée des réserves : | 80 550,00 € HT |
| TVA à 20 % | 16 110,00 € |
| Montant TTC | 96 660,00 € |

Copie

| Stade d'avancement des travaux | Pourcentage à chaque stade | Pourcentage cumulé |
|---|----------------------------|--------------------|
| Signature du contrat préliminaire | 5 % | 5 % |
| Signature de l'acte authentique | 25 % | 30 % |
| Achèvement des fondations | 30 % | 60 % |
| Achèvement de la charpente | 10 % | 70 % |
| Immeuble hors d'eau | 20 % | 90 % |
| OPR VEFA | 5 % | 95 % |
| Levée des réserves (procès-verbal de livraison) VEFA Liste des réserves stipulée au PV de réception VEFA | 5 % | 100 % |

TVA intracommunautaire : FR12529224628

Conformément au décret du 2 octobre 2012 & à la loi n°2012-387 du 22 mars 2012, il sera appliqué une indemnité forfaitaire de retard de 40 € pour le recouvrement des créances de retard.

Mode de règlement : chèque ou virement

Date de règlement : à réception de facture

Reçu le 21/07/2018
ZETA SAS
36 Rue de la Forge Féret - BP 90
76520 BOOS
RCS Rouen 823 169 586 - APE : 6820B
tel : 02 35 60 57 24

Christian DENIS
Co-Gérant

Christian GIRAUD
Co-Gérant

SARL Cap Terrain
Rue de la Pépinière
76190 Sainte Marie des Champs
Mail : capterrain@orange.fr
SIRET : 529 224 628 00014 – APE : 6810Z

Sébastien MORISSEAU
Co-Gérant

Siège social : Rue de la Pépinière – 76190 Sainte Marie des Champs
Adresse postale : 5 boulevard du 11 Novembre – 76140 Le Petit Quevilly

Société à Responsabilité Limitée au capital de 42 000 € - Siret : 52922462800014
APE 6810 Z - RCS Rouen 529 224 628

Auditech Innovations
36 rue de la Forge Féret
76520 Boos

Petit-Quevilly, le 21 septembre 2018

Suivant le tableau d'échéancier ci-dessous :

Prix du marché d'aménagement intérieur : 300 000 € HT

Avancement du chantier à 100 %, soit :

| | |
|--------------------|--------------------|
| - Remise des clés | : 30 000,00 € HT |
| TVA à 20 % | 6 000,00 € |
| Montant TTC | 36 000,00 € |

Copie

| Stade d'avancement des travaux | Pourcentage à chaque stade | Pourcentage cumulé |
|--|-----------------------------------|---------------------------|
| Signature du concomitamment avec la signature du contrat VEFA Cap Terrain/Zeta | 20 % | 20 % |
| Achèvement des menuiseries intérieures | 35 % | 55 % |
| Achèvement des courants faibles | 25 % | 80 % |
| OPR | 10 % | 90 % |
| Remise des clés | 10 % | 100 % |

TVA intracommunautaire : FR12529224628

Conformément au décret du 2 octobre 2012 & à la loi n°2012-387 du 22 mars 2012, il sera appliqué une indemnité forfaitaire de retard de 40 € pour le recouvrement des créances de retard.

Mode de règlement : chèque ou virement
Date de règlement : à réception de facture

ZETA SAS

36 Rue de la Forge Féret - BP 90

76520 BOOS

RCS Rouen 823 169 586 - APE : 6820B

Tel : 02 35 60 57 24

Christian DENIS
Co-Gérant

auditech
INNOVATIONS

36, Rue de la Forge Féret
BP 76520 BOOS Cedex

Adresse postale : 35 Boulevard du 11 Novembre - 76140 Le Petit Quevilly

Tel : 02 32 08 42 83

Fax : 33 (0)2 32 08 42 83

Siret : 447 951 892 00016

Christian GIRAUD
Co-Gérant

SARL Cap Terrain
Rue de la Pépinière
76190 Sainte Marie des Champs
Mail : capterrain@orange.fr
SIRET : 529 224 628 00014 – APE : 6810Z

Sébastien MORISSEAU
Co-Gérant

Société à Responsabilité Limitée au capital de 42 000 € - Siret : 5292246280014

APE 6810 Z - RCS Rouen 529 224 628

Zeta
36 rue de la Forge Féret
76520 Boos

Petit-Quevilly, le 21 septembre 2018

Suivant le tableau d'échéancier ci-dessous :

Prix de vente total VEFA : 1 611 000 HT
Avenant : 35 708 € HT

Avancement à 100 % des travaux
mentionnés dans l'avenant, soit : 3 570,80 € HT

| | |
|--------------------|-------------------|
| TVA à 20 % | 714,16 € |
| Montant TTC | 4 284,96 € |

Copie

| Stade d'avancement des travaux | Pourcentage à chaque stade | Pourcentage cumulé |
|--|----------------------------|--------------------|
| Avenant | 90 % | 90 % |
| Achèvement des travaux mentionnés dans l'avenant | 10 % | 100 % |

TVA intracommunautaire : FR12529224628

Conformément au décret du 2 octobre 2012 & à la loi n°2012-387 du 22 mars 2012, il sera appliqué une indemnité forfaitaire de retard de 40 € pour le recouvrement des créances de retard.

Mode de règlement : chèque ou virement

Date de règlement : à réception de la facture

36 Rue de la Forge Féret - BP 90

Recy le 21/09/2018

76520 BOOS

RCS Rouen 823 169 586 - APE : 6820B

Tel : 02 35 60 57 24

Christian DENIS
Co-Gérant

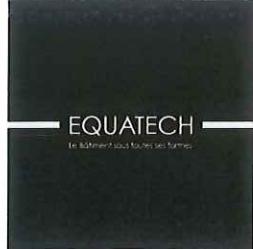
Christian GIRAUD
Co-Gérant

Sébastien MORISSEAU
Co-Gérant

SARL Cap Terrain
Rue de la Pépinière
76190 Sainte Marie des Champs
Mail : capterrain@orange.fr
SIRET : 529 224 628 00014 - APE : 6810Z

Siège social : Rue de la Pépinière – 76190 Sainte Marie des Champs
Adresse postale : 29 rue Léon Maletra – 76140 Le Petit Quevilly

Société à Responsabilité Limitée au capital de 42 000 € - Siret : 52922462800014
APE 6810 Z - RCS Rouen 529 224 628



AUDITECH

Copie

COMPTE RENDU N° 28 DE LA REUNION DE CHANTIER DU 25.04.2018

DATE DE LA PROCHAINE REUNION DE CHANTIER LE 02.05.2018 A 11 H SUR LE SITE

| DESIGNATION | SOCIETE | REPRESENTANT | TELEPHONE | Adresse mail | P | A | E | C | D |
|-------------------------------|-------------------|-------------------------------------|----------------------------------|--|---|---|---|---|---|
| MAITRE D'OUVRAGE | CAP TERRAIN | M.MORISSEAU M. DENIS M.GIRAUD | 02 35 62 42 71 | captterrain@orange.fr | X | | | I | X |
| MAITRE D'OEUVRE | EQUATECH | M. MORISSEAU M. SERGE | 02 35.62.42.71 06 77 43 34 69 | contact@equatech.fr | X | | | | X |
| BUREAU DE CONTROLE | DEKRA | M.SERVENTON | 02 35 12 83 20 | Melisa.serventon@dekra.co m | | | | I | X |
| SPS | DEKRA | M. LENDORMY | 02 32 72 78 78 | Ludovic.lendormy@dekra.c om | | | | I | X |
| Bureau d'étude béton | ATEBA | M. MORDANT | 02 35 97 76 82 | Bet.ateba@wanadoo.fr | | | | | X |
| BUREAU D'ETUDE THERMIQUE | DOMO EXPERT | M. DE SOUSA | 06 75 12 94 00 | pds@domoexpert.com | | | | I | X |
| Lot 1 : VRD | TROLLETTI | M. ANGOT | 06 20 51 75 48 | k.angot@socore-troletti.fr | X | | | X | X |
| Lot 2 : GROS OEUVRE | SYMA | M.FILLOCQUE | 06 20 74 26 21 | contact@syma-sas.fr | | | | | X |
| Lot 3 : CHARPENTE | DUHAMEL | M. DUHAMEL | 06 73 84 25 84 | Direction.duhamel.charpe ntes@orange.fr | | | | | X |
| Lot 4: COUVERTURE/BARDAGE | IRC | M. LEGRAND | 06 77 25 26 46 | lrc.bac-acier@wanadoo.fr | X | | | X | X |
| Lot 5 : MENUISERIE EXTERIEURE | ALUBAT | M.RICHARD | 06 49 41 39 44 | s.cottard@alubat-normandie.fr | X | | | | X |
| Lot 6 : MENUISERIE INTERIEURE | PERA | M. PERA | 06 74 18 94 79 | a.pera@pera-associes.fr | X | | | X | X |
| Lot 7 : DALLAGE | SOGESOL | M.DA SILVA | 06 07 23 67 20 | sogesol@wanadoo.fr | X | | | | X |
| Lot 8 : PLOMBERIE | DOREAU | M.DOREAU | 06 07 28 76 17 | Doreau.thierry@orange.fr | | | | X | X |
| Lot 9 : ELECTRICITE | VOLTA | M.BOUFFLET | 06 88 01 25 53 | Marc.boufflet@volta-france.com | X | | | X | X |
| Lot 10: REV SOL | DECOCARRELAGE | M. SEMARD | 06 08 34 31 73 | Patrice.semard@wanadoo.fr | | | | | X |
| Lot 11 : PEINTURE | PERA | M.PERA | 06 74 18 94 79 | a.pera@pera-associes.fr | | | | X | X |
| Lot 12 : FERMETURE | DELFI | M.DELBEKE | 06 76 96 95 62 | contact@delfi-equipements.fr | | | | | X |
| Lot 13 : CLOTURE PORTAIL | CLOTURES BATAILLE | M.HEDOUIN | 06 73 90 66 00 | Clôtures.bataille@wanado o.fr | | | | | X |
| Lot 14 : ASCENSEUR | ORONA | M.LE MAROIS | 06 65 17 00 71 | hlemarois@orona.fr | | | | | X |

P : PRESENT A : ABSENT E : EXCUSE C : CONVOQUE D : DIFFUSE.

LE PRESENT COMPTE RENDU, S'IL NE FAIT L'OBJET D'AUCUNE REMARQUE OU CONTESTATION A TOUS MOYENS VOTRE CONVENANCE AVANT LE PROCHAIN RDV DE CHANTIER, DEVIENT DE FAIT, CONTRACTUEL.

MAITRE D'OUVRAGE : CAP TERRAIN

GENERALITES :

Envoyer la déclaration d'ouverture de chantier

Obtention du PC le 5.04.2017

Constat du 18.10 avec l'entreprise SOCORE TROLETTI présence de réseaux non répertoriés dans les DICT : EDF/France TELECOM/GAZ/EAU sur la parcelle en attente des courriers des concessionnaires pour confirmation de réseaux abandonnés. En attente le 24.10. Réseaux intégralement neutralisé pris en charge par EQUATECH le 02.11.2017

PLANS EQUATECH

Plan de masse indice n° 0 du 12.12.2016

Plan d'aménagement RDC indice n° 2 du 02.11.2017.

Plan d'aménagement R+1 indice n° 2 du 02.11.2017.

Plan de façades indice n° 0 du 04.07.2017.

Plan de façades patio indice n° 0 du 12.12.2016

CHOIX DES TEINTES :

BARDAGE : Béton gravillonné teinte noir

BARDAGE : Béton lisse teinte blanc

BARDAGE : Panneau sandwich horizontal RAL 7035

COUVERTINE : RAL 7016

MENUISERIE EXTERIEURE : RAL 7016

LONGRINE : RAL 7016

PORTE SECTIONNELLE : RAL 7035

PORTILLON : RAL 7035

PLANNING :

Démarrage du chantier le 05.10.2017

Fin des fondations : **1.12.17**

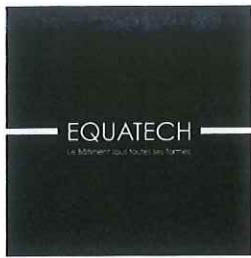
Fin de pose de la charpente : **31.01.18**

Hors d'eau/ Hors d'air : **27.04.18**

OPR / VFA : **23.05.18**

Réception VFA : **30.05.18**

Remise des clés : **Juillet 2018**



AUDITECH

MAITRE D'ŒUVRE : EQUATECH

GENERALITES :

Obtention du PC le 5.04.2017

Constat du 18.10 avec l'entreprise SOCORE TROLETTI présence de réseaux non répertoriés dans les DICT : EDF/France TELECOM/GAZ/EAU sur la parcelle en attente des courriers des concessionnaires pour confirmation de réseaux abandonnés. En attente le 24.10. Réseaux intégralement neutralisé pris en charge par EQUATECH le 02.11.2017

PLANS EQUATECH

Plan de masse indice n° 0 du 12.12.2016

Plan d'aménagement RDC indice n° 2 du 02.11.2017.

Plan d'aménagement R+1 indice n° 2 du 02.11.2017.

Plan de façades indice n° 0 du 04.07.2017.

Plan de façades patio indice n° 0 du 12.12.2016

CHOIX DES TEINTES :

BARDAGE : Béton gravillonné teinte noir

BARDAGE : Béton lisse teinte blanc

BARDAGE : Panneau sandwich horizontal RAL 7035

COUVERTINE : RAL 7016

MENUISERIE EXTERIEURE : RAL 7016

LONGRINE : RAL 7016

PORTE SECTIONNELLE : RAL 7035

PORTILLON : RAL 7035

PLANNING :

Démarrage du chantier le 05.10.2017

Fin des fondations : **1.12.17**

Fin de pose de la charpente : **31.01.18**

Hors d'eau/ Hors d'air : **27.04.18**

OPR / VFA : **23.05.18**

Réception VFA : **30.05.18**

Remise des clés : **Juillet 2018**

BUREAU D'ETUDE BETON : ATEBA

Transmettre vos plans

BUREAU DE CONTROLE : DEKRA

Etablir votre rapport initial.

SPS : DEKRA

Transmettre votre PGC.

BUREAU D'ETUDE THERMIQUE : DOMO EXPERT

Transmettre votre étude thermique.

Prévoir le test d'étanchéité

Adresse chantier : Rue Maryse Bastié 76520 Boos

Observation sur CR précédent = néant

LOT 1 : VRD : TROLLETI

GENERALITES :

BUREAU DE CONTROLE : Transmettre vos documents au bureau de contrôle

SPS : Transmettre votre PPSPS.

EQUATECH : Suivre la procédure de facturation et les plans d'exécutions

PLANS EQUATECH

Plan de masse indice n° 0 du 12.12.2016

Plan d'aménagement RDC indice n° 2 du 02.11.2017.

Plan d'aménagement R+1 indice n° 2 du 02.11.2017.

Plan de façades indice n° 0 du 04.07.2017.

Plan de façades patio indice n° 0 du 12.12.2016

TRAVAUX

Niveau zéro = 156,45 NGF

Poser un repère altimétrique

Respecter l'étude de sol de FONDASOL du 06.03.2017

Réseaux EDF/GAZ/FRANCE TELECOM/EAU intégralement neutralisé et pris en charge par EQUATECH le 02.11.2017

Fournir les essais de traitabilité du sol. **Pas fait le 25.04**

Fournir le pourcentage du traitement de sol

Fournir les fiches d'auto contrôle et les préconisations du labo concernant le traitement

Suivre votre devis 170003G ne pas laisser plus de 20 cm de terre au niveau de la façade principale SUD EST.

Réaliser un merlon de faible hauteur maximum 50 cm façades Nord-Ouest et Nord-Est

Constat sur le site le 8.11 l'ensemble des regards a été dégradés par la réalisation du traitement de sol.

Faire passer une balayeuse. Fait le 25.04

Attention protéger les façades pour la réalisation du béton désactivé.

PLANNING :

Poser les réseaux **du 19 au 25.04**

Préparer la périphérie du bâtiment **du 25 au 4.05**

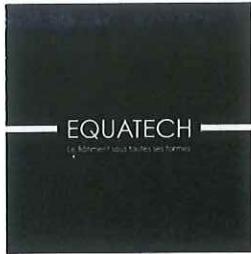
Réaliser le béton désactivé

Enlever la terre excédentaire **du 14 au 16.05**

Poser les bordures des voiries **du 14 au 16.05**

Réaliser les voiries **du 14.05 au 18.05**

Réaliser l'enrobé **S 21**



AUDITECH

LOT 2 : GROS ŒUVRE : SYMA

GENERALITES :

BUREAU DE CONTROLE : Transmettre vos documents au bureau de contrôle

SPS : Transmettre votre PPSPS. Porter les EPI

EQUATECH : Suivre la procédure de facturation et les plans d'exécutions

PLANS EQUATECH

Plan de masse indice n° 0 du 12.12.2016

Plan d'aménagement RDC indice n° 2 du 02.11.2017.

Plan d'aménagement R+1 indice n° 2 du 02.11.2017.

Plan de façades indice n° 0 du 04.07.2017.

Plan de façades patio indice n° 0 du 12.12.2016

TRAVAUX

Niveau zéro = 156,45 NGF

Prendre le repère altimétrique du VRD comme référence (à vérifier)

Respecter l'étude de sol de FONDASOL du 06.03.2017

Niveau du dessus des platines du charpentier à moins 30 cm du zéro

Poser le crochet de l'ascenseur

Déplacer le bungalow et le WC de chantier

PLANNING :

Nettoyer le chantier au plus tard pour le 13.04. Pas fait **le 25.04**

Effectuer un passage caméra après le réglage de la plateforme **le 17.04. Pas fait le 25.05**

Réaliser les seuils

Enlever le bungalow de chantier laisser une table et des chaises à l'intérieur du site.

LOT 3 : CHARPENTE/ BARDAGE BETON : DUHAMEL

GENERALITES :

BUREAU DE CONTROLE : Transmettre vos documents au bureau de contrôle

SPS : Transmettre votre PPSPS. Porter les EPI

EQUATECH : Suivre la procédure de facturation et les plans d'exécutions

PLANS EQUATECH

Plan de masse indice n° 0 du 12.12.2016

Plan d'aménagement RDC indice n° 2 du 02.11.2017.

Plan d'aménagement R+1 indice n° 2 du 02.11.2017.

Plan de façades indice n° 0 du 04.07.2017.

Plan de façades patio indice n° 0 du 12.12.2016

CHOIX DES TEINTES :

BARDAGE : Béton gravillonné teinte noir (dito SCI SAMAS)

BARDAGE : Béton lisse teinte blanc

TRAVAUX

Respecter la pose des panneaux béton suivant la norme APSAD **D 14 - A**

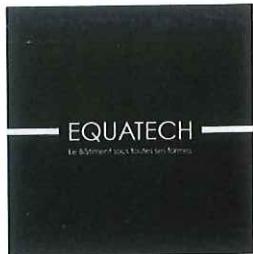
Effectuer une réparation sur un panneau béton blanc façade Nord-Ouest

Chevêtre du skydom de désenfumage de l'escalier de l'atelier mal implanté à déplacer suivant plan EQUATECH

PLANNING

Réaliser les joints des panneaux **S 16.Pas fait le 18.04**

Poser le pare pluie et les tasseaux du patio **du 5 au 6.04.Pas fait le 25.04**



AUDITECH

LOT 4 : COUVERTURE BARDAGE : LRC

GENERALITES :

BUREAU DE CONTROLE : Transmettre vos documents au bureau de contrôle

SPS : Transmettre votre PPSPS. Porter les EPI

EQUATECH : Suivre la procédure de facturation et les plans d'exécutions

PLANS EQUATECH

Plan de masse indice n° 0 du 12.12.2016

Plan d'aménagement RDC indice n° 2 du 02.11.2017.

Plan d'aménagement R+1 indice n° 2 du 02.11.2017.

Plan de façades indice n° 0 du 04.07.2017.

Plan de façades patio indice n° 0 du 12.12.2016

CHOIX DES TEINTES :

BARDAGE : Panneau sandwich horizontal RAL 7035

COUVERTINE : RAL 7016

MENUISERIE EXTERIEURE : RAL 7016

LONGRINE : RAL 7016

PORTE SECTIONNELLE : RAL 7035

PORTE : RAL 7035

TRAVAUX

Poser les gardes corps sur la charpente avant votre intervention en toiture

Vérifier l'alignement des panneaux sandwichs

Skydom de désenfumage de l'escalier de l'atelier mal implanté à déplacer suivant plan

EQUATECH

PLANNING :

Poser les panneaux sandwichs entre bureaux et atelier **S 16. En cours le 25.04**

Terminer la pose des habillages **du 14 au 16.05**



AUDITECH

LOT 5 : MENUISERIE EXTERIEURE : ALUBAT

GENERALITES :

BUREAU DE CONTROLE : Transmettre vos documents au bureau de contrôle

SPS : Transmettre votre PPSPS.

EQUATECH : Suivre la procédure de facturation et les plans d'exécutions

PLANS EQUATECH

Plan de masse indice n° 0 du 12.12.2016

Plan d'aménagement RDC indice n° 2 du 02.11.2017.

Plan d'aménagement R+1 indice n° 2 du 02.11.2017.

Plan de façades indice n° 0 du 04.07.2017.

Plan de façades patio indice n° 0 du 12.12.2016

CHOIX DES TEINTES :

MENUISERIE EXTERIEURE : RAL 7016

TRAVAUX

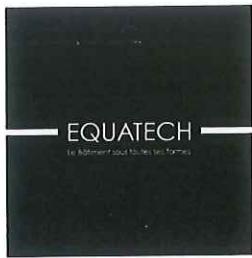
Respecter la mise en œuvre dans les panneaux béton suivant la norme APSAD D 14 – A

Poser les portes d'entrées avec ventouses et serrures

PLANNING :

Terminer la pose des châssis du RDC S 17. En cours le 25.04

Poser les châssis du patio S 17. En cours le 25.04



AUDITECH

LOT 6 : MENUISERIE INTERIEURE : PERA

GENERALITES :

BUREAU DE CONTROLE : Transmettre vos documents au bureau de contrôle

SPS : Transmettre votre PPSSPS.

EQUATECH : Suivre la procédure de facturation et les plans d'exécutions

PLANS EQUATECH

Plan de masse indice n° 0 du 12.12.2016

Plan d'aménagement RDC/ R+1 indice n° 0 du 04.07.2017.

Plan de façades indice n° 0 du 04.07.2017.

Plan de façades patio indice n° 0 du 12.12.2016

CHOIX DES TEINTES :

Portes stratifiées M 2401 chêne de Vérone - F

TRAVAUX

Respecter la mise en œuvre dans les panneaux béton suivant la norme APSAD **D 14 - A**

PLANNING :

Poser Le ferraillage de l'étage **du 16 au 27.04. Fait le 25.04**

Poser les plaques de l'étage **du 30.04 au 18.05**

Poser le plafond de l'étage **du 22 au 29.05**

Poser le doublage du RDC **du 23.04 au 11.05. En cours le 25.04**

Poser les cloisons du RDC **du 14.05 au 2.06**

Poser le plafond du RDC **du 4.06 au 16.06**



AUDITECH

LOT 7: DALLAGE : SOGESOL

GENERALITES :

BUREAU DE CONTROLE : Transmettre vos documents au bureau de contrôle

SPS : Transmettre votre PPSPS.

EQUATECH : Suivre la procédure de facturation et les plans d'exécutions

PLANS EQUATECH

Plan de masse indice n° 0 du 12.12.2016

Plan d'aménagement RDC indice n° 2 du 02.11.2017.

Plan d'aménagement R+1 indice n° 2 du 02.11.2017.

Plan de façades indice n° 0 du 04.07.2017.

Plan de façades patio indice n° 0 du 12.12.2016

CHOIX DES TEINTES :

Gris anthracite

TRAVAUX

Transmettre votre note de calcul pour le dallage. Fait

Transmettre votre plan de sciage et de joint de dilatation pour le dallage. Fait

PLANNING

Préparation du coulage des bureaux **le 17.04. Fait le 25.04**

Préparation du coulage de l'atelier **le 18.04. Fait le 25.04**

Coulage bureaux **le 20.04.18. Fait le 25.04**

Coulage atelier **le 19.04.18. Fait le 25.04**

Sciage des bureaux **le 23.04.18. Fait le 25.04**

Sciage de l'atelier **le 20.04.18. Fait le 25.04**



AUDITECH

LOT 8 : PLOMBERIE : DOREAU

GENERALITES :

BUREAU DE CONTROLE : Transmettre vos documents au bureau de contrôle
SPS : Transmettre votre PPSPS.
EQUATECH : Suivre la procédure de facturation et les plans d'exécutions

PLANS EQUATECH

Plan de masse indice n° 0 du 12.12.2016
Plan d'aménagement RDC indice n° 2 du 02.11.2017.
Plan d'aménagement R+1 indice n° 2 du 02.11.2017.
Plan de façades indice n° 0 du 04.07.2017.
Plan de façades patio indice n° 0 du 12.12.2016

CHOIX DES EQUIPEMENTS :

Fournir un carnet d'échantillons

PLANNING

Poser la distribution étage **du 02.05 au 18.05**
Poser la distribution RDC **du 11.05 au 02.06**
Poser l'appareillage étage **du 18.06 au 22.06**
Poser l'appareillage RDC **du 9.07 au 13.07**

LOT 9 : ELECTRICITE : VOLTA

GENERALITES :

BUREAU DE CONTROLE : Transmettre vos documents au bureau de contrôle
SPS : Transmettre votre PPSPS.
EQUATECH : Suivre la procédure de facturation et les plans d'exécutions

PLANS EQUATECH

Plan de masse indice n° 0 du 12.12.2016
Plan d'aménagement RDC indice n° 2 du 02.11.2017.
Plan d'aménagement R+1 indice n° 2 du 02.11.2017.
Plan de façades indice n° 0 du 04.07.2017.
Plan de façades patio indice n° 0 du 12.12.2016

TRAVAUX

Respecter la mise en œuvre dans les panneaux béton suivant la norme APSAD **D 14 - A**

PLANNING

Préparation du coulage bureaux **le 19.4.Fait le 25.04**
Préparation du coulage atelier **le 19.4. Fait le 25.04**
Poser la distribution étage **du 23.04 au 18.05.En cours le 25.04**
Poser la distribution RDC **du 14.05 au 02.06**
Poser l'appareillage étage **du 18.06 au 22.06**
Poser l'appareillage RDC **du 9.07 au 13.07**

LOT 10 : REV SOL : DECO CARRELAGE

GENERALITES :

BUREAU DE CONTROLE : Transmettre vos documents au bureau de contrôle

SPS : Transmettre votre PPSPS.

EQUATECH : Suivre la procédure de facturation et les plans d'exécutions

PLANS EQUATECH

Plan de masse indice n° 0 du 12.12.2016

Plan d'aménagement RDC indice n° 2 du 02.11.2017.

Plan d'aménagement R+1 indice n° 2 du 02.11.2017.

Plan de façades indice n° 0 du 04.07.2017.

Plan de façades patio indice n° 0 du 12.12.2016

CHOIX DES TEINTES :

Sol PVC de l'étage et RDC réf : 24207 082

Voir teinte sol escalier

PLANNING

Poser le revêtement de sol **du 11.06 au 29.06**

LOT 11 : PEINTURE : PERA

GENERALITES :

BUREAU DE CONTROLE : Transmettre vos documents au bureau de contrôle

SPS : Transmettre votre PPSPS.

EQUATECH : Suivre la procédure de facturation et les plans d'exécutions

PLANS EQUATECH

Plan de masse indice n° 0 du 12.12.2016

Plan d'aménagement RDC indice n° 2 du 02.11.2017.

Plan d'aménagement R+1 indice n° 2 du 02.11.2017.

Plan de façades indice n° 0 du 04.07.2017.

Plan de façades patio indice n° 0 du 12.12.2016

CHOIX DES TEINTES :

PLANNING

Réaliser la peinture de l'étage **du 22.05 au 15.06**

Réaliser la peinture du RDC **du 4.06 au 29.06**



AUDITECH

LOT 12: FERMETURE : DELFI

GENERALITES :

BUREAU DE CONTROLE : Transmettre vos documents au bureau de contrôle
SPS : Transmettre votre PPSPS.
EQUATECH : Suivre la procédure de facturation et les plans d'exécutions

PLANS EQUATECH

Plan de masse indice n° 0 du 12.12.2016
Plan d'aménagement RDC indice n° 2 du 02.11.2017.
Plan d'aménagement R+1 indice n° 2 du 02.11.2017.
Plan de façades indice n° 0 du 04.07.2017.
Plan de façades patio indice n° 0 du 12.12.2016

CHOIX DES TEINTES :

PORTE SECTIONNELLE : RAL 7035
PORTILLON : RAL 7035

TRAVAUX

Respecter la mise en œuvre dans les panneaux béton suivant la norme APSAD **D 14 - A**

PLANNING

Poser les portes **S 11.Fait le 14.03**

LOT 13 : CLOTURE PORTAIL : CLOTURE BATAILLE

GENERALITES :

BUREAU DE CONTROLE : Transmettre vos documents au bureau de contrôle
SPS : Transmettre votre PPSPS.
EQUATECH : Suivre la procédure de facturation et les plans d'exécutions

PLANS EQUATECH

Plan de masse indice n° 0 du 12.12.2016
Plan d'aménagement RDC indice n° 2 du 02.11.2017.
Plan d'aménagement R+1 indice n° 2 du 02.11.2017.
Plan de façades indice n° 0 du 04.07.2017.
Plan de façades patio indice n° 0 du 12.12.2016

CHOIX DES TEINTES :

TRAVAUX

PLANNING

Poser la clôture et le portail **S 20 et 21**



AUDITECH

LOT 14 : ASCENSEUR : ORONA

GENERALITES :

BUREAU DE CONTROLE : Transmettre vos documents au bureau de contrôle

SPS : Transmettre votre PPSSPS.

EQUATECH : Suivre la procédure de facturation et les plans d'exécutions

PLANS EQUATECH

Plan de masse indice n° 0 du 12.12.2016

Plan d'aménagement RDC indice n° 2 du 02.11.2017.

Plan d'aménagement R+1 indice n° 2 du 02.11.2017.

Plan de façades indice n° 0 du 04.07.2017.

Plan de façades patio indice n° 0 du 12.12.2016

CHOIX DES TEINTES :

TRAVAUX

Transmettre vos plans. Fait

Respecter la mise en œuvre dans les panneaux béton suivant la norme APSAD **D 14 - A**

PLANNING